

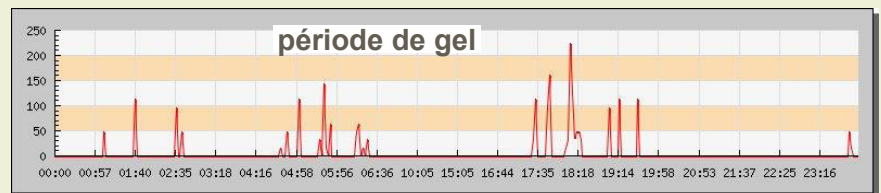
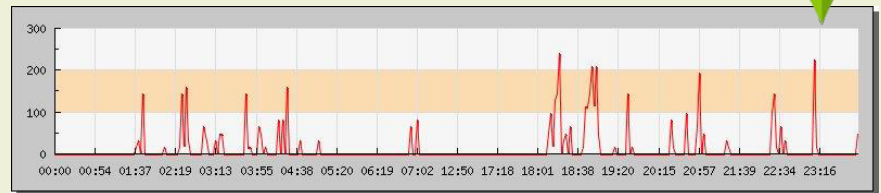
La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires



LE GEL A-T-IL INFLUENCÉ LE COMPORTEMENT DES RENARDS EQUIPÉS DE COLLIERS GPS ?

Durant le mois de janvier, nous avons subi des températures négatives pendant plusieurs jours. Nous avons observé l'activité de nos renards lors de ces périodes et comparé celle-ci avec des périodes plus douces. En voici quelques résultats : pendant la période de gel du 17 au 27 janvier, et plus particulièrement sur la nuit du 20 au 21 janvier (-6°C), nous constatons une diminution de son activité. En effet, il est actif en tout début de nuit (17H40), suivi de 3 petites périodes d'activités dans la nuit pour enfin être actif de 04H30 à 06H30. Lors d'une nuit sans gel, l'activité est beaucoup plus régulière avec seulement 2 périodes de repos (23H30 à 01H30 et 05H00 à 07H00).



Concernant la femelle, Martine, il n'y a pas de changement sur ces mêmes périodes...

C. Barre



PERMIS DE CHASSER

La première semaine d'examen unique 2017 du permis de chasser vient de se terminer. Sur les 39 candidats qui se sont présentés, 30 sont repartis avec le permis en poche, soit 76.9% de réussite.

B. Bouju

DEMANDES DE PLANS DE CHASSE ET DE PLANS DE GESTION : 31 MARS DERNIER DÉLAI !

Après les bilans, voici venu le moment de bien aborder la saison 2017. Sur le plan administratif, il est grand temps d'adresser vos demandes de plans de chasse ou de plans de gestion, petit et grand gibier, à la Maison de la Chasse et de la Nature. La date butoir fixée par la loi étant au 10 Mars. EXCEPTIONNELLEMENT, nos services traiteront vos demandes jusqu'au 31 Mars... Il n'y a plus de temps à perdre. Les demandes peuvent être avantageusement effectuées en ligne sur notre site : www.fdc76.com, sauf en cas de modification du parcellaire qui nécessite l'utilisation du papier.

REPUBLIQUE FRANÇAISE - PRÉFECTURE DE SEINE-MARITIME
Campagne de chasse 2017 - 2018
Direction Départementale des Territoires et de la Mer 76
DEMANDE DE PLAN DE CHASSE et/ou PLAN DE GESTION

Fait à : _____ Signature : _____ Demandeur 012010
Date de la demande : _____ DUPOND MICHEL
Rue de la chasse
76000 ROUEN

Propriétaire Locataire tel: 06 06 06 06 06
Adresse mail: _____

LIEVRE BRUN pour le secteur 0 OSG0 021 de la zone ZM

| N° demande | Bilan saison | Nombre demandé | Combien d'individus estimez-vous sur ce secteur? | |
|------------|--------------|----------------|--|----|
| 5 23 5 | 1 | | entre | et |

Votre bilan pour la dernière saison a été de 1 individus

Surfaces : agricole: 11.68 verger: 6.5 bois: 0 maraich.: 0 landes: 0 Surf. Totale: 18.18 dont plantation - 5 ans: 0

Modifications de surface(s) _____ Lieux dits _____
Communes _____



LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA MOSELLE SUR LE TERRITOIRE PILOTE

C'est une délégation de la FDC de la Moselle qui a été reçue par la FDC76 récemment à Belleville en caux. Au programme :

- Echanges sur la politique départementale Petit Gibier
- Visite des structures fédérales (Centre de sauvetage...)
- Visite du territoire pilote et de ses aménagements
- Rencontre avec les exploitants du territoire pilote.

Ce fut donc un plaisir d'accueillir et d'échanger avec le service technique mosellan, diligenté par Gaëtan Bouteiller, technicien petit gibier originaire du Pays de Caux.

Nous leur souhaitons de la réussite dans leurs projets Petit Gibier ! *J. Daniel*

En direct du pôle REZH'EAU

LA FDC76 REÇOIT UN AVIS FAVORABLE POUR SON HABILITATION BCAA 7

Dans le cadre de l'application de la BCAA 7, le déplacement pour un meilleur emplacement environnemental de la haie doit être justifié par une prescription dispensée par un organisme reconnu dans l'arrêté du 24 avril 2011. Le Ministère de l'Agriculture a donc décidé de délivrer « l'habilitation BCAA7* », notamment aux structures spécialisées en agroforesteries et en particulier aux adhérents de l'Afac-Agroforesteries. En conséquence, l'Afac-Agroforesteries a choisi de mettre en place un dispositif d'agrément pour s'assurer de la bonne conduite des déplacements de haies par les membres de son réseau. Les membres du jury de l'Afac-Agroforesteries ont donné un avis favorable pour l'attribution de l'habilitation BCAA 7 pour David ROLLAND, chargé de mission Agro-environnement au pôle agricole de la FDC76. Ainsi, le Ministère de l'Agriculture transmettra à la DDTM concernée cette habilitation à dispenser des prescriptions pour un meilleur emplacement environnement d'une haie.

**L'habilitation est nominative et valable pour une durée d'un an*

D. Rolland



FAIBLE DÉBIT DANS LES RIVIÈRES DE SEINE-MARITIME

Le mois de décembre 2016 a été un des plus secs enregistré dans le département. Des restrictions sont de ce fait mises en œuvre. Selon la préfecture, il s'agit de la valeur de pluviométrie la plus faible pour un mois de décembre jamais enregistrée sur le pluviomètre de Dieppe et de la troisième valeur sur le pluviomètre du Havre depuis 1950 (début des enregistrements).

Cette absence de pluie se fait donc ressentir sur les débits de l'ensemble des cours d'eau qui sont en baisse.

Les rivières le Cailly, la Saône et l'Austreberthe sont en vigilance et la rivière le Commerce est en alerte. Le débit de base de cette dernière est d'ailleurs désormais très proche du seuil d'alerte renforcée.

Un arrêté préfectoral a été signé afin d'activer des mesures de sensibilisation, de surveillance et de limitation des usages de l'eau dans les communes de la vallée du Commerce et de la pointe de Caux.

Les limitations d'usage s'appliquent à tous, particuliers, entreprises, agriculteurs, services publics et collectivités. Les prélèvements destinés directement à l'eau potable, à la prévention et à la lutte contre les incendies ne sont pas impactés par ces restrictions.

D. Rolland

